

# La Mauritanie obtient de nouveaux fonds

*Dans le cadre de l'appui à la transition en Mauritanie, une table ronde des donateurs, organisée par le gouvernement avec l'appui de l'Union africaine (UA) s'est tenue le 25 avril au Palais des congrès. L'objectif de la table ronde est de mobiliser les ressources nécessaires au financement du processus électoral en Mauritanie et de marquer la solidarité de la communauté internationale avec les efforts en cours dans ce pays.*

Assurément, les partenaires de la Mauritanie tiennent à ce qu'un retour à une vie constitutionnelle normale, ait lieu le plus rapidement possible. C'est en tout cas ce que traduit la spontanéité de l'appui consenti par ces mêmes

donateurs pour l'organisation du processus électoral. A rappeler que cinq scrutins sont prévus d'ici à la fin de mars 2007. Le premier, prévu pour le mois de juin prochain, concerne le référendum sur la Constitution de juillet 1991 ; texte fondamental auquel de nouveaux amendements ont été apportés. Il y aura ensuite des élections couplées (municipales et législatives) en novembre de la même année. Tandis qu'en 2007, aura lieu le scrutin pour les sénatoriales en janvier, suivi deux mois plus tard par l'élection du futur locataire du palais présidentiel. Selon les spécialistes, le budget nécessaire à la tenue de ces différents scrutins, est chiffré à près de 5. 500.000.000 d'ouguiyas.

Au cours de la table ronde du 25 avril dernier, plusieurs donateurs se sont manifestés. Certains, à l'image du Gabon, de l'Egypte, des Pays Bas et de l'organisation internationale de la Francophonie ont promis de mettre la main à la poche tandis que d'autres ont apporté au panier confié au PNUD, d'importantes contributions financières. Il s'agit de celle du Japon d'un montant d'environ

1.137.000 dollars américains, des Etats-Unis d'Amérique qui ont ajouté à l'escarcelle la coquette somme de 1.000.000 de dollars, du PNUD qui a contribué à hauteur de 300.000 dollars destinées à l'accès des femmes aux mandats électifs. Pour sa part, le Sénégal voisin n'est pas en reste puisqu'il a décidé d'octroyer à notre pays l'importante somme de 200.000 dollars pour contribuer à faciliter la mise en œuvre du processus électoral.

Ces dons s'ajoutent à celles déjà consenties par l'Union Européenne (7.058. 759 dollars US), la France, l'Allemagne et l'Espagne dont la contribution s'est élevée au montant de plus de 5 millions de dollars américains chacun.

A noter que lors de cette table ronde a pu obtenir 3,3 millions de dollars sur le reliquat d'un peu plus de 7 millions de dollars restant pour boucler le financement du processus électoral.

A noter qu'au cours de cette table ronde, un échange de discours a eu lieu entre le ministre des Affaires économiques et du Développement monsieur Mohamed ould Abed, la repré-

sentante résidente du PNUD en Mauritanie madame Cécile Molinier ainsi que le représentant spécial du président de l'Union Africaine monsieur Vijay Makhan.

Dans le discours qu'il a prononcé, le ministre des Affaires économiques et du Développement a rappelé que la table ronde s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine en date du 8 septembre 2005 relative à l'accompagnement du processus de transition démocratique dans notre pays. Il a également rappelé le programme de réformes engagé par le gouvernement selon un processus participatif et portant sur la transition démocratique, la réforme de la justice et la bonne gouvernance.

Pour sa part, le représentant spécial du président de l'Union Africaine a rappelé les missions effectuées par son organisation en Mauritanie depuis le 9 août 2005 jusqu'en janvier de l'année en cours. Il a également noté les avancées significatives enregistrées par la Mauritanie notamment l'adoption d'une ordon-

nance portant inéligibilité du président et des membres du CMDJ, du Premier ministre et des membres du gouvernement de transition. Il a aussi cité l'amnistie générale et la libération des détenus politiques, l'organisation et l'aboutissement heureux des journées de la concertation ; la mise en place de la CENI, l'adoption d'un calendrier électoral raccourci, l'accord convenu entre les autorités et les partis politiques sur le mode de scrutin, la participation des femmes dans les institutions représentatives et le bulletin électoral. Monsieur Vijay Makhan a qualifié ces mesures d'avant gardistes.

A noter qu'au cours d'une conférence de presse tenue la semaine dernière, le ministre secrétaire général de la présidence du Conseil militaire pour la justice et la démocratie monsieur Habib ould Hernet a indiqué que les autorités mauritaniennes ont pris les dispositions pour mobiliser le reliquat restant nécessaire à l'organisation du processus électoral au cas où il ne serait pas trouvé auprès d'autres partenaires. Rassurant !